

**L**ACHINE, CANAL DE :— Voir 27, *des documents de la session.*

LA CLOCHE, ILE :— Voir 199, *des documents de la session.*

LAC NIPISSING À LA BAIE DE JAMES, CIE DU CHEMIN DE FER DU :— Pétition demandant une charte, 31, Avis, 45. Bill, 52. Renvoyé au comité, 89. Rapporté avec amendements, 198. En comité général; rapporté; passé, 204. Par le Sénat, avec amendements, 285. Adopté, 306. S. R., 472. (47 Vic., chap. 80.)

LACS HURON ET SUPÉRIEUR, TERRES AU NORD DES :— Voir 200, *des documents de la session.*

LANGTRY vs. DUMOULIN :— Voir *Chambre des Communes*, 3.

LAVAL, UNIVERSITÉ :— Voir 373, *des documents de la session.*

LEAMINGTON, BUREAU DE POSTE DE :— Motion pour la correspondance concernant l'érection d'un bureau de poste à Leamington, Ont.; motion retirée, 227.

LEVIS, BASSIN DE RADOUB DE :— Voir *Québec, havre de*, 1, 2.

LEVIS, BATISSES DES EMIGRANTS A :— Motion pour la correspondance avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien concernant le transfert de Lévis à Montréal, des bâtisses pour les émigrants et la station de quarantaine à Lévis; motion retirée, 70.

LICENCES POUR COUPE DE BOIS :— Voir 201–203 *des documents de la session.*

#### LIQUEURS ENIVRANTES :

1. Bill à l'effet d'abroger l'acte concernant la vente des liqueurs enivrantes et la délivrance de licences à cette fin (M. Cameron, Huron); ordonné; présenté, 40.
2. Bill pour abroger "l'Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1882," (M. Houde); ordonné; présenté, 50.
3. Motion par sir John A. Macdonald, que la motion de M. Honde, dans les avis de motions : " Que cette Chambre est d'avis que l'Acte concernant la vente des liqueurs enivrantes et la délivrance des licences à cette fin, 1883, devrait être abrogé," soit le premier ordre du jour lundi prochain, et qu'elle ait la priorité immédiatement après les affaires de routine; amendement proposé par M. Blake, " il a été convenu dans cette Chambre que la motion de M. Houde sur l'acte des licences, serait appelée aujourd'hui comme premier item des ordres du jour, avant les mesures du gouvernement," 234. Rejeté; objection étant faite à la motion principale pour le motif qu'aucun avis n'a été donné; objection soutenue, 235. La motion de M. Houde faite le premier ordre du jour; motion pour que la Chambre se forme en comité général pour considérer la dite motion; amendement proposé par sir H. L. Langevin, que la question de compétence du parlement à passer l'Acte des licences, de 1883, devrait être soumise à la Cour Suprême du Canada, ou au comité judiciaire du Conseil Privé, ou à tous deux; sous-amendement proposé par M. Ouimet, qu'il est expédient d'amender l'Acte des Licences du Canada, de 1883, en retranchant du dit acte toutes les dispositions qui ne se rapportent pas à la prohibition totale du trafic des liqueurs, et de laisser aux législatures provinciales, lorsqu'elles passent des lois pour le prélèvement d'un revenu pour des fins provinciales, locales ou municipales, le droit de prendre des mesures pour réglementer et déterminer les matières suivantes, etc.. 250. Rejeté, 251. Premier amendement adopté; motion principale ainsi amendée, adoptée, 252.